

VILLE DE NOUMEA

POLE VIE LOCALE

DIRECTION DE LA CULTURE, DU
PATRIMOINE ET DU
RAYONNEMENT

AA/CC/SD Interne : 4814

N° 2019/101

D

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Attribution de subventions à deux établissements scolaires dont les projets sont en lien avec les villes jumelles pour l'année 2019

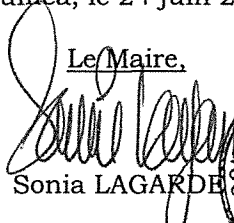
P. J. : - 1 tableau récapitulatif
- 1 projet de délibération

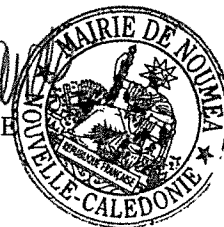
Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur les demandes de subventions sollicitées par deux établissements scolaires, dont les projets sont en lien avec les villes jumelées à Nouméa et que la Commune estime opportun de soutenir financièrement. Les subventions sont détaillées dans le tableau ci-annexé.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser le versement au titre de l'année 2019 de ces subventions, d'un montant global de 140.000 F/CFP.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 24 juin 2019

Le Maire,

Sonia LAGARDE



DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR DES PROJETS EN LIEN AVEC LES VILLES JUMELLES RETENUES

Budget annuel subvention de fonctionnement 2019 :	1 000 000 F/CFP
Budget déjà attribué pour 2019 :	595 000 F/CFP
Reliquat budget 2019 :	405 000 F/CFP
Proposition d'attribution :	140 000 F/CFP
Disponible après proposition :	265 000 F/CFP

NOM DE L'ETABLISSEMENT	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT SOLLICITE	COUT TOTAL DU PROJET	AUTRES ORGANISMES SOLLICITES	MONTANT PERCU EN 2018	COMMENTAIRES	PROPOSITION
ASSOCIATION ACCUEIL TRANSCOM (Lycée Professionnel de Saint Joseph de Cluny)	Déplacement de 16 étudiants de la section mention complémentaire <i>accueil dans les transports</i> à Gold Coast du 9 au 19 octobre 2019	320 000 F	2 840 000 F	Gouvernement : 100 000 F Autres Mairies : 80 000 F	70 000 F	Favorable.	70 000 F
ECOLE SAINT JEAN BAPTISTE	Déplacement de 42 élèves de CM2 à l'école Caningeraba School à Gold Coast du 1 ^{er} au 8 novembre 2019	200 000 F	5 880 000 F	Gouvernement : 200 000 F Congrès : 200 000 F Province Sud : 210 000 F Ambassade d'Australie : 100 000 F	200 000 F	Favorable.	70 000 F
TOTAUX		520 000 F	8 720 000 F		270 000 F		140 000 F

DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR DES PROJETS EN LIEN AVEC LES VILLES JUMELLES NON RETENUES

Budget annuel subvention de fonctionnement 2019 : 1 000 000 F/CFP

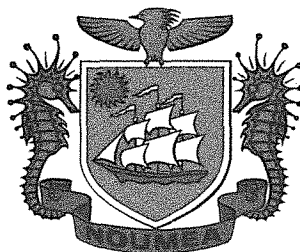
Budget déjà attribué pour 2019 : 595 000 F/CFP

Reliquat budget 2019 : 405 000 F/CFP

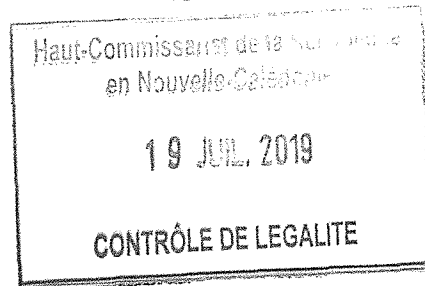
Proposition d'attribution : 140 000 F/CFP

Disponible après proposition : 265 000 F/CFP

NOM DE L'ETABLISSEMENT	OBJET DE LA DEMANDE	MONTANT SOLLICITE	COUT TOTAL DU PROJET	AUTRES ORGANISMES SOLLICITES	MONTANT PERCU EN 2018	COMMENTAIRES	PROPOSITION
LYCEE PROFESSIONNEL AUGUSTE TY	Déplacement de 19 élèves de 1 ^{ère} Assistance, Services et Soins à la Personne en juillet 2019 à Sydney dans le cadre d'une formation professionnelle	300 000 F	3 410 000 F	Vice-Rectorat : 300 000 F Province Nord : 300 000 F	sans objet	Défavorable Selon la délibération n° 2015/768 La Ville de Nouméa ne finance pas les projets hors du domaine communal sauf pour les villes jumelées	0 F
TOTAUX		300 000 F	3 410 000 F				0 F



VILLE DE NOUMEA



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le mercredi 17 juillet à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION 09.07.2019	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Karine DESTOURS
	Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Germaine NEWEDOU
	M.	Marc MANSEL	Mme	Christine BELLET
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Diane BUI-DUYET	M.	Patrick SENS
	Mme	Françoise SUVE	M.	Christophe DELESSERT
	M.	Dominique SIMONET	Mme	Jinezi Annie QAEZE
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	Mme	Charlène SOERIP
	M.	Marc ZEISEL	M.	Marc DESCHAMPS
	Mme	Patricia VAN RYSWYCK	Mme	Liliane CONDOUMY
DATE D'AFFICHAGE 10.07.2019	M.	Nicolas VIGNOLES	Mme	Sonia BACKES
	Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	M.	Jean-Claude BRIAULT
	M.	Tristan DERYCKE	M.	Jonas TAOFIFENUA
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	M.	Charles ERIC
	M.	Pierre FAIRBANK	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
	Mme	Valérie LAROQUE	M.	Angélo PITO
	M.	Mathieu OUANEMA	Mme	Dina REY
	M.	Alexandre MACHFUL	M.	Hnadriane HNADRIANE
	M.	Kalisito MUSUMUSU		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	M.	Jean-Pierre DELRIEU	M.	André WAMO
			M.	Daniel LEROUX	M.	Gaël YANNO
Nombre de présents	:	37	Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Isabelle LAFLEUR
			M.	Sabine KAGY	M.	Philippe BLAISE
Nombre de votants (10 procurations)	:	47	Mme	Janine BAJON	Mme	Félicia BALLANGER
			M.	Christophe OBLED	Mme	Dominique KORFANTY
			M.	Christophe CHEVILLON	Mme	Mireille LEVY
			Mme	Laurène CASSAGNE	Mme	Paule GARGON

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

autorisant l'attribution de subventions à deux établissements scolaires dont les projets sont en lien avec les villes jumelles pour l'année 2019

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique, le **17 JUIL. 2019**

VU la loi organique modifiée n° 99/209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99/210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2019/113 du 26 février 2019 relative au budget principal primitif pour l'exercice 2019,

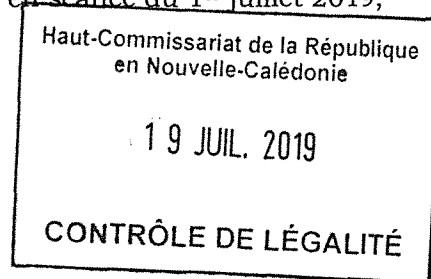
VU la note explicative de synthèse n° 2019/101 du 24 juin 2019,

La commission conjointe de l'Action Educative et de la Vie des Quartiers / de la Culture, du Patrimoine et des Echanges Culturels entendue en séance du 1^{er} juillet 2019,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /



Un crédit de 140.000 F/CFP est prélevé sur le chapitre 65 "Charges de gestion courante", pour être versé aux établissements scolaires suivants :

ASSOCIATION ACCUEIL TRANSCOM – LYCEE SAINT JOSEPH DE CLUNY (Déplacement de 16 étudiants de la section mention complémentaire Accueil dans les transports à Gold Coast du 9 au 19 octobre 2019)	70.000 F/CFP
--	--------------

ECOLE SAINT JEAN BAPTISTE (Déplacement de 42 élèves de CM2 à l'école Caningeraba School à Gold Coast du 1 ^{er} au 8 novembre 2019)	70.000 F/CFP
---	--------------

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 17 JUIL. 2019

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 19 JUIL. 2019

Le Maire,

Sonia LAGARDE



DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
D.F. (dont T.P.S.)	-	2
D.C.P.R.	-	1
SGL	-	1
AFFICHAGE	-	1

Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le 19 JUIL. 2019
au Commissaire Délégué
et notifié le
et / ou publié le 22 JUIL. 2019
est exécutoire de plein droit.



Pour le Maire et par délégation,

Anne-Christine CHIMENTI
adjointe au Maire
chargée des finances

